

DELIBERATION DD2026_060

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 17 avril 2026

LE 23 avril 2026, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de
M. Jacques AUZOU

Nombre de membres du conseil	
en exercice	82
Présents	73
Votants	80
Pouvoirs	7

Secrétaire de séance : M. Pascal PROTANO

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU GRAND PÉRIGUEUX DANS LES SYNDICATS MIXTES DE GESTION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE (SIAEP)

PRESENTS :

Mme ALARCON, M. AMELIN, M. ANDRIEUX-CASSANT, M. AUTHIER, M. AUZOU, Mme AZEVEDO SOUSA, M. BARA, M. BECKER, Mme VOLPATO, M. BERGOUNIOUX, M. BIJOU, M. BRIZARD, M. CADET, Mme CASTANIE, Mme CASTAIGNEDE, Mme CHABREYROU, M. CHANTEGREIL, M. CHAPOUL, M. CIPIERRE, Mme CORNUT, Mme DAVID, M. DELCROS, M. DEMARET, M DENIS, M. DOBBELS, Mme DORET, Mme DRUJILLOLE, Mme DUMONCEAU, Mme DUPUY, M. DURU, M. FALLOUS, Mme FAURE, Mme FAURE, M. FERRAZZI, Mme FOLGADO, M. FOUCHIER, Mme FRUGIER, M. GARRIGUE, M. GEOFFROID, M. GEORGIADES, M. GUILLEMET, M. GUILLET, Mme JARRIGE, M. JAUBERTIE, Mme KERGOAT, M. LAGUIONIE, M. LAVITOLA, M. LECOMTE, M. LEGAY, M. LE MAO, Mme MAGNANOU, M. MALLET, Mme MARCHAND, Mme MARRACHE, M. MARTIN, M. MARTY, M. MASO, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, Mme VILLENEUVE, M. MOISSAT, Mme MOREAU, M. MOTARD, M. NARDOU, M. NOYER, M. PAUTARD, M. POUJOL, M. PROTANO, M. REYNET, M. ROLLAND, Mme ROUX, Mme SALINIER, Mme SAUVAGE, M. SEGUY

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

M. PIERRE NADAL, M. SERRE

POUVOIR(S) :

Mme BONNAUD-CATTEROU donne pouvoir à M. FALLOUS

M. DUNOYER donne pouvoir à M. CADET

Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS donne pouvoir à Mme CASTAIGNEDE

M. MOSSION donne pouvoir à M. MARTIN

M. DETRIEUX donne pouvoir à Mme VILLENEUVE

M. TALLET donne pouvoir à M. SEGUY

M. WEBER donne pouvoir à Mme MARRACHE

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU GRAND PÉRIGUEUX DANS LES SYNDICATS MIXTES DE GESTION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE (SIAEP)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant que depuis le 1^{er} janvier 2020, le Grand Périgueux est doté de la compétence obligatoire « Eau » comprenant la gestion de l'approvisionnement et la distribution de l'eau potable.

Que compte tenu de modalités préexistantes de prélèvement de la ressource (différentes sources situées dans et hors périmètre du Grand Périgueux) et des réseaux de distribution déjà en il a été décidé de gérer cette compétences via plusieurs syndicats mixtes (SIAEP) :

- Le syndicat mixte Eau Cœur du Périgord (issue de la fusion des SIAEP Isle Dronne Vern et Vallée Avezère et Manoire).
- Le SIAEP des deux rivières.
- Le SIAP de Tocane.

1 - Désignation des représentants au syndicat mixte Eau Coeur du Périgord

Considérant que ce syndicat assure la gestion de l'eau potable pour 69 communes dont 41 communes du Grand Périgueux.

Que le Grand Périgueux y dispose de 50 sièges de titulaires et 50 sièges de suppléants.

Qu'il convient donc de désigner ces représentants sachant que des élus municipaux peuvent également être désignés.

2 - Désignation des représentants au SIAEP des Deux Rivières

Considérant que ce syndicat assure la gestion de l'eau potable pour le compte des communes du Grand Périgueux que sont Val de Louyre et Cadeau (Saint Alvère et Saint-Laurent-des-Bâtons) et Paunat,

Que le Grand Périgueux y est représenté par 4 représentants titulaires et 4 suppléants.

Qu'il convient donc de désigner ces représentants sachant que des élus municipaux peuvent également être désignés.

3- Désignation des représentants au SIAEP de Tocane

Considérant que ce syndicat assure la gestion de l'eau potable pour une partie du territoire de la commune de Mensignac.

Que le Grand Périgueux y est représenté par 2 représentants titulaires et 2 suppléants.

Qu'il convient donc de désigner ces représentants sachant que des élus municipaux peuvent également être désignés.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Décide de désigner les représentants du Grand Périgueux dans les SIAP suivants :
- ✓ **Syndicat mixte Eau Coeur du Périgord** : 50 membres Titulaires et 50 membres suppléants

Titulaires	Suppléants
DENIS Claude	PROTANO Pascal
ANDRIEUX-CASSANT	Alain CASTAGNIE Emilie
NOYER Jean Luc	REYNET Daniel
CADET Michel	AUTHIER Thierry-Michel
LECOMTE Christian	SAUVAGE Karine
ROUX Evelyne	VILLENEUVE Agnès
MARTY Alain	PAUTARD Anthony
MAGNANOU Sylvie	SERRE Pascal
CORNUT Fanny	VOLPATO Mireille
AMELIN Jean Louis	DUPUY Catherine
MONTAGUT Jean Marie	WEBER Frédérique
CHABROL Philippe	BIJOU Clément
DOBBELS Stéphane	FRUGIER Christine
DAVID Claudie	BARA Pierre
DRUILLOLE Christelle	GEOFFROID Marc
ALARCON Marie-Laure	PROUTEAU Emeric
BRIZARD Gaëtan	IBANEZ Jean-Antoine
DELCROS Rodolphe	KOCHEL JeanMarie
BECKER Stéphane	GARRIGUE Christian
MALLET Jean Luc	LERAT Patrick
DUMONCEAU Stéphanie	FOUCHIER Nils
MARCHAIS Fabienne	CHERON Jean Luc
BERGOUNIOUX Pascal	FAURE Marie-Laure
LAGUIONIE Joël	LE MAO Daniel
TALLET Clovis	PINAULT Jean Claude
KERGOAT Marie Claude	BASCHFORD Guy
MOISSAT Franck	PIERRE NADAL Jeremy
FOLGADO Violette	LEGAY Emmanuel

GUILLEMET Patrick	RAYNAUD Serge
CHANTEGREIL Florian	SALINIER Bernadette
LONGUEVILLE-PATEYTAS Sylvie	PUYBAREAU Fabien
AUZOU Jacques	CASTAIGNEDE Fanny
NARDOU Thierry	GENESTE Jean Marie
FERRAZZI Rodolphe	CIPIERRE Thierry
MOTARD Gilles	COURNIL Sébastien
FAURE Claudine	GEORGEVAIL Françoise
ROLLAND Yannick	CHAPUT Jérôme
CHABREYROU Véronique	BOUSQUET Jérôme
CHAPOUL Denis	MARTIN Sébastien
DURU Nicolas	MASSOUBRE-MAREILLAUD Cécile
SEGUY Eric	GEORGIADDES Olivier
FALLOUS Eric	BONNAUD CATTEROU Catherine
GUILLET Benoist	MARRACHE Nathalie
JAUBERTIE Pierre	MASO Paul
POUJOL Julien	MOREAU Isabelle
LAVITOLA Emeric	MARCHAND Anne
SALINIER Sandrine	DEMARET Brice
MOSSION Laurent	JARRIGE Virginie
DETRIEUX Patrick	DORET Catherine
DUNOYER Bruno	AZEVEDO SOUSA Dorothée

✓ **SIAEP DES DEUX RIVIERES** : 4 représentants titulaires et 4 représentants suppléants.

Titulaires	Suppléants
BIJOU Clément	MALLET Jean Luc
GARRIGUE Christian	GUILLEMET Patrick
DENIS Claude	FAURE Claudine
DOBBELS Stéphane	CHAPOUL Denis

✓ **SIAEP DE TOCANE : 2 représentants titulaires et 2 représe**

Titulaires	Suppléants
CHABREYROU Véronique	MOISSAT Franck
DOBBELS Stéphane	MARTY Alain

Adoptée à l'unanimité.

Délibération publiée le 04/05/2026	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 04/05/2026	Périgueux, le 04/05/2026
Le secrétaire de séance Pascal PROTANO	Le Président Jacques AUZOU